



ERMENONVILLE



2, place Léon Radziwill
60950 ERMENONVILLE



Téléphone : 03 44 54 00 15
secretariat@ermenonville60.fr
Maire@ermenonville60.fr
www.ermenonville.fr

Mars 2026

Le journal des Ermenonvillois

Vos rendez-vous :

Dimanche 1er mars

- après-midi aînés

Vendredi 6 mars

- Ciné rural
- Soirée pizzas

• Samedi 7 mars

- Visite de l'église

Dimanche 8 février

- Marché campagnard

Dimanche 15 mars

- Élections municipales

Samedi 28 mars :

- messe des Rameaux à l'église 18h30

Dimanche 29 mars

- Atelier tricot

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- en semaine de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

SERVICES PUBLICS+



Le brûlage des déchets verts à l'air libre : une pratique interdite par la réglementation.

Le brûlage des déchets verts (tontes de pelouses, branchages issus de la taille des arbres et arbustes, feuilles etc.) est interdit par le code de l'environnement, ainsi que la vente, le prêt et l'utilisation d'incinérateurs de végétaux.

Edito

Chères Ermenonvilloises, chers Ermenonvillois,

Ce numéro du Journal d'Ermenonville est le dernier avant les prochaines élections municipales. Il marque aussi la fin du mandat que vous m'avez confié.

Je tiens, très sincèrement, à vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée durant ces six années. Servir notre commune d'Ermenonville est un honneur et une responsabilité que j'ai assumés avec engagement, entouré d'une équipe investie et au service de l'intérêt général. Ensemble, nous avons œuvré pour faire vivre et évoluer notre village, tout en préservant son identité et son cadre de vie.

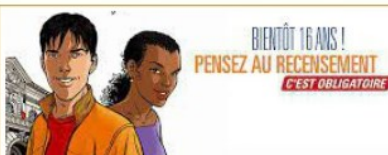
Le 15 mars prochain sera un moment important pour notre démocratie locale. Je vous invite vivement à venir voter. Il n'y aura qu'un seul tour : votre participation est donc essentielle. Voter, c'est s'exprimer, c'est choisir l'avenir de notre commune, c'est faire vivre la démocratie de proximité à laquelle nous sommes tous attachés.

Les semaines à venir verront également l'arrivée du printemps. Notre village se parera bientôt de ses plus belles couleurs. Je vous invite à profiter du fleurissement qui embellit nos rues, nos espaces publics et nos jardins, et qui contribue chaque année au charme et à l'attractivité d'Ermenonville.

Ces moments simples sont aussi ce qui fait la richesse de notre vie communale.

Jean-Michel Cazères
Maire d'Ermenonville

ne jetez pas sur la voie publique - pensez au recyclage



Tous les citoyens français âgés de 16 ans doivent obligatoirement effectuer leur recensement citoyen, en ligne ou en mairie. Il doit être fait dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Vous pouvez faire ce recensement à la mairie ou en ligne. Il faudra dans les 2 cas fournir les documents suivants :

- carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- livret de famille à jour ;
- justificatif de domicile (dans le cas d'une inscription en mairie uniquement).

RAPPEL – Déjections canines



Malgré l'installation de nombreuses poubelles spécialement prévues à cet effet dans la commune, nous constatons encore la présence de déjections canines sur les trottoirs, espaces verts et lieux publics.

Nous rappelons à tous les propriétaires de chiens qu'il est obligatoire de ramasser les déjections de leur animal afin de préserver la propreté, l'hygiène et le cadre de vie de chacun.

Des poubelles dédiées sont à votre disposition dans différents secteurs. Merci de les utiliser et de veiller au respect des espaces partagés.

Ensemble, adoptons les bons gestes pour une ville plus propre et agréable pour tous.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre civisme. ■

VOS RENDEZ-VOUS du mois de mars

Après-midi pour les aînés

Le dimanche 1er mars, 14h-17h à la Cantine
Jeux de société, (belote, tarot, ...) quiz cinéma, chansons françaises et salon de thé. ■

Ciné rural le 6 mars



Vendredi 6 mars à 20h30
plein tarif 5 euros et 4 euros pour les moins de 16 ans.
Avec l'association La Fête à l'École ...

« Danny et son petit chien Biscuit sont les meilleurs amis du monde. Un jour, une magie mystérieuse donne à Biscuit des pouvoirs incroyables : il peut désormais parler et voler. Dès que quelqu'un a besoin de lui, il met son masque,

enfile sa cape et s'élance dans le ciel pour aider : il est devenu un chien fantastique ! Biscuit a désormais deux passions : manger des tacos et sauver le monde. Mais Pudding, le chat du voisin, lui aussi doté de super-pouvoirs, rêve de faire régner les chats sur l'univers. Danny et Biscuit devront prouver qu'ensemble, rien ne peut les arrêter !...

Bibliothèque : soirée pizza !

Rendez-vous le vendredi 6 mars de 19h à 21h

Soirée Contes et Légendes pour les 9/13 ans.
Places limitées ; réservation obligatoire en Mairie jusqu'au 4 mars ou par mail à : bm.ermenonville@gmail.com

Visite de l'église

Rendez vous, samedi 7 mars

Comme tous les premiers samedis du mois, l'église Saint-Martin vous ouvre ses portes de 14h à 18h pour une visite guidée. Proposée par Jean-Charles Morin, cette visite est gratuite et il n'est pas nécessaire de faire une réservation.



Marché campagnard

Rendez-vous dimanche 8 mars
parking J-J Rousseau à partir de 9 heures

Bibliothèque municipale : atelier tricot

Dimanche 29 mars de 16h à 18h.

Pour débutants ou confirmés le matériel est fourni ; adultes et enfants à partir de 10 ans.



Dimanche 29 mars de 16h à 18h

Atelier tricot



Débutant ou confirmé, matériel fourni, adultes ou enfant à partir de 10 ans



TRAVAUX : RN330 BARRÉE



Rénovation du barrage de l'Étang du Désert : Fermeture temporaire de la RN330 en mars et avril

Dans le cadre de la sécurisation et de la préservation de notre patrimoine, des travaux importants de rénovation vont être engagés sur le barrage de l'Étang du Désert. Ce chantier, sous la maîtrise d'ouvrage déléguée à la Communauté de Communes du Pays de Valois, nécessite des mesures de circulation strictes.

Calendrier et impacts sur la circulation

Pour permettre la réalisation de ces travaux en toute sécurité, la RN330 sera fermée à la circulation (jour et nuit) du lundi 16 mars au vendredi 10 avril 2026.

Cette période a été choisie spécifiquement pour s'intercaler entre la fin de la viabilité hivernale et l'ouverture de la saison de la Mer de Sable, afin de limiter la gêne touristique.

Déviations mises en place

Un plan de déviation sera actif durant toute la durée du chantier :

- Pour les véhicules légers et l'accès au centre d'Ermenonville :
Une déviation locale sera fléchée via la RD 126 (passant par Fontaine-Chaalis / Montlognon) et la RD 922.

- Pour les Poids Lourds en transit : Ils seront déviés bien en amont via l'A1, Senlis, Compiègne ou Meaux pour éviter la traversée de nos villages. Des dispositifs seront installés pour empêcher physiquement les camions d'arriver jusqu'au point de blocage à Ermenonville.

Services et sécurité

- Secours : L'accès pour les pompiers, le SAMU et la gendarmerie sera maintenu et sécurisé en permanence.
- Transports scolaires : L'offre de transport sera adaptée sur cette période ; les établissements scolaires seront informés des modifications d'itinéraires.
- Déchets et assainissement : Les services de collecte des ordures ménagères (Veolia) et d'accès à la station d'épuration (Saur) ont été prévenus pour maintenir le service.

La Mairie et la Communauté de Communes du Pays de Valois vous remercient de votre compréhension et de votre patience durant cette opération nécessaire à la pérennité du site de l'Étang du Désert.

